

Grâce aux découvertes qui ont marqué l'essor de la médecine dans la dernière moitié du 18<sup>ème</sup> siècle, la peste, la variole, la diphtérie, le typhus, ces terribles maladies qui décimaient autrefois des populations entières, ont pu être contrôlées. Une hygiène intelligente suffit pour en arrêter la marche et les dépouiller de leur redoutable caractère d'épidémicité. Pour être mieux connu dans ses manifestations multiples on ne peut en dire autant de l'alcoolisme. Affection contractée volontairement mais insidieusement, ses pernicieux effets dépassent les bornes de la médecine préventive. Ses causes relevant à la fois de l'hérédité, des habitudes, du commerce, de l'industrie, des nécessités du fisc, ne sauraient être supprimées d'un seul coup. Par l'union de toutes les bonnes volontés, l'entente de tous les intérêts en jeu, on peut, cependant arriver à en diminuer considérablement les ravages. Pour atteindre ce but il faut compter sur les mesures édictées par les autorités gouvernementales s'adressant à la collectivité et sur les efforts de l'initiative privée s'adressant à l'individu.

## I

*Prohibition.* — A première vue la prohibition totale de la fabrication et de la vente des alcools semble un remède radical aux effets de l'intempérance. Il faut, toutefois, compter avec la nature humaine. On ne peut rendre les hommes vertueux par acte du Parlement, et la morale repose sur tout autre chose que les codes. Pour être effective, toute loi doit être demandée, appuyée et soutenue par l'opinion publique. C'est dire que la prohibition totale est hors de question dans la province de Québec: le vote donné lors du dernier plébiscite le prouve. Notre population, soit amour de la liberté, soit crainte du surplus de taxes requis pour combler les vides créés dans les caisses fédérales, provinciales et municipales par la suppression du trafic des liqueurs, ne veut pas des mesures restrictives de ce genre. En outre, l'expérience des Etats voisins, le Maine et le Vermont, n'est pas encourageante pour les prohibitionnistes. La prohibition, les observateurs sagaces et désintéressés l'admettent, n'y a pas fait décroître l'ivrognerie: par contre elle a engendré la corruption, le parjure et une foule de tripots décorés du nom de pharmacies. Le souvenir de ce qui s'est passé dans nos territoires de N.-O., peut aussi nous éclairer sur